APF
Association des Paralysés de France

Délégation départementale
de Saône-et-Loire

Conseil général
Monsieur Arnaud MONTEBOURG
Président
Rue Lingendes
71000 MÂCON

Charnay-lès-Mâcon,
Le 14 octobre 2011

Objet : Situation des élèves en situation de handicap/déficit d'AVS.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez la rentrée scolaire a été catastrophique pour les enfants et les jeunes en situation de handicap avec la baisse de près de 57% des crédits alloués aux auxiliaires de vie scolaire dans notre département. Un nième désengagement de l'état, un nième mensonge du gouvernement.
Si la situation s'est légèrement améliorée le compte n'y est pas, loin s'en faut. Nous sommes préoccupés par les stratégies cyniques qui pourraient être envisagées et qui semblent se dessiner.
Si l'on s'en réfère à l'article du JSL du 10 septembre dernier, l'inspection académique et la MDPH mettraient en place un groupe de travail afin de trouver des solutions. D'après les propos de Monsieur l'Inspecteur d'académie, il s'agirait possiblement d'exclure les élèves atteints de dyslexies, dysphasies, dyslexies du périmètre de ceux qui jusqu'ici pouvaient bénéficier du soutien d'auxiliaires de vie scolaire.

Si de tels desseins s'avéraient ce serait tout bonnement inacceptable, immoral et totalement opposé au droit à l'égalité des uns et des autres à bénéficier d'un enseignement scolaire adaptée et la fragilisation des jeunes concernés dans la construction de leur vie d'adulte. Sommes toute une usine à exclure.

Ceci est sans compter que ce serait déjuger le travail mené jusqu'alors par la MDPH de surcroit si l'on considère que les associations représentants les « dys » ont été récemment invitées tant par les services de l'état que par le pôle autonomie du Conseil général de poser leur candidature pour siéger à la commission exécutive de la MDPH.

En votre qualité de Président de la MDPH nous comptons sur votre refus vigoureux de cautionner tout type « d'arrangements » de cet ordre.

…/…

118 bis grande rue de la Coupée – 71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON
Tel. 03 85 29 11 60 / 06 07 94 99 83 – Fax : 03 85 29 14 08
Courriel : eric.lavigne@apf.asso.fr - Site : www.apf.asso.fr

…/…

A ce jour les associations demeurent hors ces débats. Pourtant elles sont parties prenantes de la MDPH en siégeant autant à la COMEX qu'à la CDAPH.

La démocratie participative est notre credo, mais savez vous, Monsieur le Président, l'énergie à déployer pour passer de la posture « avoir une place » à celle de « prendre sa place » ?
Nous souhaitons que nous puissions agir ensemble et comme l'illustre l'intitulé de notre nouveau projet associatif, « Bouger les lignes pour une société inclusive » nos revendications ne sont surtout pas catégorielles. De la même manière nous ne souhaitons pas être acteurs mais bel et bien auteurs de la construction de cette société.

Le 2 novembre prochain la COMEX de la MDPH se réunira ; Nous aborderons naturellement le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, et nous aviserons.
Récemment, devant l'hôtel de ville de Mâcon nous avons déposé un sarkophage, celui dans lequel un certain nombre de parlementaires voudraient voir être momifiés les principes de la loi de 2005. Le symbolisme a ses limites ; Soyez assuré que nous n'organiserons pas la fête de la mise en bière de l'avenir de nos enfants.

"C'est en gardant le silence, alors qu'ils devraient protester, que les hommes deviennent des lâches." A. Lincoln.

Misant sur votre soutien et le cas échéant une mobilisation conjointe, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre sincère considération.

René PROST
Représentant départemental

Eric LAVIGNE
Vice Président du CDCPH

118 bis grande rue de la Coupée – 71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON
Tel. 03 85 29 11 60 / 06 07 94 99 83 – Fax : 03 85 29 14 08
Courriel : eric.lavigne@apf.asso.fr - Site : www.apf.asso.fr